



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 2224

Texte de la question

## MUTATION EN MÉTROPOLE DE PROFESSEURS STAGIAIRES RÉUNIONNAIS

M. le président. La parole est à M. Patrick Lebreton, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Patrick Lebreton. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, l'éducation va mal à La Réunion.

Fermetures de classes dans l'enseignement primaire, suppressions de postes, encadrement insuffisant et explosion de la violence dans l'enseignement secondaire, suppression massive de filières et paupérisation de l'enseignement supérieur : les nouvelles négatives s'accumulent, alors que La Réunion connaît une situation sociale dramatique, très éloignée de la sortie de crise que vous proclamez.

C'est dans ce triste contexte que vous vous apprêtez à valider la mutation, non souhaitée par les intéressés, de plusieurs dizaines de professeurs stagiaires réunionnais en métropole, à plus de dix mille kilomètres de leurs proches et de la vie qu'ils ont commencé de construire.

Il s'agit d'une grave erreur, doublée d'une profonde injustice. Lors de votre entrevue avec le président de région, il y a trois semaines, vous vous étiez pourtant engagé à réagir rapidement et précisément à cette crise. Depuis, le conflit s'est enlisé. Une nouvelle manifestation est prévue ce soir même devant l'hôtel de région. Le mouvement de ces professeurs stagiaires est dans l'impasse, et l'absence de réponse de l'institution rend leur situation encore plus insupportable.

Au-delà des situations personnelles douloureuses, ce conflit pose une question de fond : l'égalité des chances, pour les Réunionnais, d'obtenir un emploi public à La Réunion. Il est vraiment regrettable qu'un gouvernement qui se targue d'avoir dans ses rangs un ministre ultramarin ne prenne pas la mesure de ce problème.

Monsieur le ministre, tous les jeunes Réunionnais observent ce qui se passe. Ces enseignants méritants sont des modèles pour toute la jeunesse : les obliger à débiter leur carrière hors de La Réunion, alors que des postes en nombre suffisant seront disponibles à l'issue du mouvement des actuels titulaires, c'est adresser un message tout à fait négatif à la jeunesse réunionnaise.

Monsieur le ministre, allez-vous enfin mettre fin à l'incertitude de ces jeunes enseignants et leur permettre d'exercer leur métier dans leur région d'origine ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

M. Jean Glavany. Attention, chère madame : ce n'est pas de la Guadeloupe qu'il s'agit !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur le député, vous interrogez le Gouvernement sur la situation des enseignants stagiaires, en particulier des jeunes lauréats qui ont manifesté le souhait d'être affectés dans leur île.

M. Patrick Roy. Nous sommes inquiets !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Vous l'avez dit, le Gouvernement se préoccupe d'assurer la promotion des ultramarins. Tel est le sens de l'une des principales dispositions adoptées lors du conseil interministériel de l'outre-mer.

De fait, je veux rappeler ici, en l'absence de mon collègue Luc Chatel et au nom du Gouvernement, que nous avons pris en considération la situation que vous évoquez : celle-ci a fait l'objet d'une analyse au cas par cas, au terme de laquelle il ne reste que trente-deux cas sur cent quatre vingt douze à traiter.

En effet - vous le savez, monsieur le député -, il n'a pas été possible d'attribuer à ces enseignants l'affectation correspondant à leur premier choix. Il y a des règles, que le ministre de l'éducation nationale a rappelées. Ces

enseignants bénéficient d'une bonification. Néanmoins, au nom de l'équité, le ministre doit prendre en considération non seulement la situation de ces trente-deux stagiaires, mais aussi celle des enseignants ultramarins qui exercent en métropole et qui attendent depuis plus de dix ans d'être mutés en vue d'un regroupement familial. Il s'agit là aussi d'une mesure juste et équitable qui concerne l'affectation outre-mer des ultramarins. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Lebreton](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2224

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mai 2010